



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ OXALIC ACID DIHYDRATE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	OXALIC ACID DIHYDRATE
Numéro du produit	22579
Synonymes; marques commerciales	ETHANEDIOIC ACID, OXALIC ACID YP1, OXALIC ACID YP4, OXALIC ACID OXM, OXALIC ACID FNG, OXALIC ACID CRY
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119534576-33-XXXX
Numéro CAS	6153-56-6
Numéro CE	205-634-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Chimique Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe. Intermédiaire pour l'industrie chimique Tanning Agent Agent complexant Produit chimique utilisé pour le synthèse et/ou la formulation de produits industriels ou de laboratoire Traitement du cuir
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	DROGUERIE JARY 21, Avenue de la résistance 77500 CHELLES Tél : 01 60 20 66 73 info@droguerie-jary.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	22579

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Eye Dam. 1 - H318
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

OXALIC ACID DIHYDRATE

Numéro CE 205-634-3

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Mentions de mise en garde P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P330 Rincer la bouche.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit	OXALIC ACID DIHYDRATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119534576-33-XXXX
Numéro CAS	6153-56-6
Numéro CE	205-634-3
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin immédiatement.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
------------------	--

OXALIC ACID DIHYDRATE

Contact cutané Nocif par contact avec la peau. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Oxydes des substances suivantes: Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de poussières. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

OXALIC ACID DIHYDRATE

DNEL	Industrie - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.69 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.29 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.03 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.35 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.14 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 1.14 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.882 mg/kg/jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.11 mg/m ³ Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.315 mg/kg/jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.315 mg/kg/jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.466 mg/m ³
PNEC	- eau douce; 0.1622 mg/l - eau de mer; 0.01622 mg/l - rejet intermittent; 1.622 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à particules, type P3. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide Poudre pulvérulente. Granules.
Couleur	Blanc.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution diluée): 1.5 @ 0.1%
Point de fusion	98.0 - 101.5°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	165°C
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.

OXALIC ACID DIHYDRATE

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes des substances suivantes: Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur le effet toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) OECD 404

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Absence de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Absence de données.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Absence de données.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Absence de données.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Absence de données.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Absence de données.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Absence de données.

Inhalation

Les poussières peuvent irriter le système respiratoire. Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires.

OXALIC ACID DIHYDRATE

Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Nocif par contact avec la peau.
Contact oculaire	Risque de lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1.Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 160 mg/l, Carassius auratus (cyprin doré)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 162.2 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

12.2.Persistanceetdégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 89%: 20 jours

Demande biologique en oxygène 160 mg/g

Demande chimique en oxygène 180 mg/g

12.3.Potentieldebioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: -1.7

12.4.Mobilitédanslesol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Tension de surface 70.1 mN/m @ 25°C

12.5.RésultatsdesévaluationsPBTetvPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6.Autreseffetsnéfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1.Méthodesdetraitementdesdéchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

OXALIC ACID DIHYDRATE

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Aucune information requise.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Aucune information requise.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucune information requise.

14.4. Grouped'emballage

Aucune information requise.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information requise.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac Aucune information requise.
**conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC**

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

OXALIC ACID DIHYDRATE

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	14/04/2020
Numéro de version	2.001
Remplace la date	02/08/2018
Numéro de FDS	22579

OXALIC ACID DIHYDRATE

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Signature	Jitendra Panchal



Scénario d'exposition Industrial use of aqueous solutions of oxalic acid

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Oxalic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119534576-33-XXXX
Numéro CAS	6153-56-6
Numéro CE	205-634-3
Fournisseur	DROGUERIE JARY 21, Avenue de la résistance 77500 CHELLES Tél : 01 60 20 66 73 info@droguerie-jary.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use of aqueous solutions of oxalic acid
Catégories de produit chimique [PC]:	PC7 Métaux et alliages de base PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC10 Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC19 Intermédiaire PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, flocculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 Substances chimiques de laboratoire PC23 Produits pour le traitement du cuir PC32 Préparations et composés à base de polymères PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC36 Adoucissants d'eau PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Industrial use of aqueous solutions of oxalic acid

Secteur d'utilisation

SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6 Fabrication de papier et de produits papetiers
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Matière solide en solution
 Pression de la vapeur 0.0312 Pa @ 25°C

Industrial use of aqueous solutions of oxalic acid

Fréquence et durée d'utilisation

Fonctionnement en continu/libération.

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
Mesures techniques	Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	une limitation d'émission aérienne n'est pas nécessaire puisqu'aucune libération directe ne s'effectue dans l'air.
Eau	Ajustement du pH
terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
Pression de la vapeur	Pression de vapeur < 0.5 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
---	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Le temps de perméation des gants doit correspondre à 6 heures .
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
-----------------------------	-----------------------------

Industrial use of aqueous solutions of oxalic acid

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



Scénario d'exposition Industrial use of solid oxalic acid

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Oxalic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119534576-33-XXXX
Numéro CAS	6153-56-6
Numéro CE	205-634-3
Fournisseur	DROGUERIE JARY 21, Avenue de la résistance 77500 CHELLES Tél : 01 60 20 66 73 info@droguerie-jary.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use of solid oxalic acid
Catégories de produit chimique [PC]:	PC7 Métaux et alliages de base PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC19 Intermédiaire PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, flocculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 Substances chimiques de laboratoire PC23 Produits pour le traitement du cuir PC32 Préparations et composés à base de polymères PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC36 Adoucissants d'eau PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Industrial use of solid oxalic acid

Secteur d'utilisation

SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
 PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Industrial use of solid oxalic acid

État	solide
Pression de la vapeur	0.0312 Pa @ 25°C

Fréquence et durée d'utilisation

Fonctionnement en continu/libération.

Mesures de management du risque

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	solide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

Porter un vêtement de travail approprié.
porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
Le temps de perméation des gants doit correspondre à 360 minutes .

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Rejet dans l'environnement	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

Industrial use of solid oxalic acid

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



Scénario d'exposition

Professional use of aqueous solutions of oxalic acid

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Oxalic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119534576-33-XXXX
Numéro CAS	6153-56-6
Numéro CE	205-634-3
Fournisseur	DROGUERIE JARY 21, Avenue de la résistance 77500 CHELLES Tél : 01 60 20 66 73 info@droguerie-jary.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use of aqueous solutions of oxalic acid
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC25 Fluides pour le travail des métaux PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU18 Fabrication de meubles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Professional use of aqueous solutions of oxalic acid

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Matière solide en solution

Pression de la vapeur 0.0312 Pa @ 25°C

quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Fonctionnement en continu/libération.

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air une limitation d'émission aérienne n'est pas nécessaire puisqu'aucune libération directe ne s'effectue dans l'air.

Eau Ajustement du pH

terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Matière solide en solution

Pression de la vapeur Pression de vapeur < 0.5 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Professional use of aqueous solutions of oxalic acid

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Le temps de perméation des gants doit correspondre à 6 heures .
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnement, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



Scénario d'exposition Professional use of solid oxalic acid

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Oxalic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119534576-33-XXXX
Numéro CAS	6153-56-6
Numéro CE	205-634-3
Fournisseur	DROGUERIE JARY 21, Avenue de la résistance 77500 CHELLES Tél : 01 60 20 66 73 info@droguerie-jary.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use of solid oxalic acid
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC25 Fluides pour le travail des métaux PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU18 Fabrication de meubles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Professional use of solid oxalic acid

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	solide
Pression de la vapeur	0.0312 Pa @ 25°C

quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Fonctionnement en continu/libération.

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
Mesures techniques	Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	éliminer les déchets selon la législation environnementale.
-------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	solide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	--

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
---	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

Professional use of solid oxalic acid

Porter un vêtement de travail approprié.
porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
Le temps de perméation des gants doit correspondre à 360 minutes .

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Rejet dans l'environnement	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



Scénario d'exposition Consumer uses of mixtures containing oxalic acid

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Oxalic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119534576-33-XXXX
Numéro CAS	6153-56-6
Numéro CE	205-634-3
Fournisseur	DROGUERIE JARY 21, Avenue de la résistance 77500 CHELLES Tél : 01 60 20 66 73 info@droguerie-jary.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer uses of mixtures containing oxalic acid
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
Environnement	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
Salarié	
Catégories de processus	PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	solide , ou: Matière solide en solution
-------------	---

Consumer uses of mixtures containing oxalic acid

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 10 g

Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide , ou: Matière solide en solution

Informations sur la concentration Teneur en substance déterminant le risque contenue dans le produit: 5%

quantités utilisées

Quantité par application: 10 g

Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Rejet dans l'environnement L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

Consumer uses of mixtures containing oxalic acid

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>